

Qui lit la Gazette du palais ?

Par **Francisco**, le **17/08/2010** à **03:23**

Salut à tous :) image not found or type unknown

Une petite question, je voulais savoir s'il y avait des étudiants qui lisaient la gazette du palais, ou autres revues juridiques hebdomadaires ?

Chaque année les profs nous conseillent d'y jeter un oeil régulièrement. Je dois avouer que je n'en ai jamais ouvert un...(ouh la honte...). Je consulte le JCP et le dalloz pour les "vieux arrêts" mais sinon je dois dire que je m'intéresse pas beaucoup à l'actualité.

Du coup, je me dis que j'ai peut-être tort xD... Mais est-ce que cela apporte réellement quelque chose ? Je pense que ça doit être très utile pour les professionnels, mais pour les étudiants, est-ce que ça apporte quelque chose par rapport aux cours eux-mêmes ? (j'entre en L3)

F.

Par **gentlemanfarmer**, le **26/08/2010** à **20:26**

c'est plus facile de le lire avec un accès internet aux éditions lextenso déjà.

Mais sur ce site on trouve difficilement les anciens articles.

Seul Dalloz tient la route au niveau archivage des revues consultables sur internet.

Lexisnexis ne remonte pas assez loin dans le temps, tout ce qui est antérieur à 2005 en gros n'est consultable que sur papier.... lexisnexis c'est nul, éditeur juridique pas sérieux comparé à Dalloz. Avant le JCP G faisait un panorama de jurisprudence excellent, un résumé intelligent des arrêts de la cour de cassation. Cela m'a beaucoup aidé à progresser pour comprendre le raisonnement juridique. Je les ai tous lus depuis 2005 en gros. Puis ils ont voulu copier Dalloz en 2009 et là les arrêts de la cour de cassation sont mal rapportés, mal résumés c'est une cata j'ai cessé mon abonnement cela ne m'apportait rien.

Quant aux revues spécialisées de cet éditeur, outre qu'elles sont fort cher et que leurs articles importants sont reproduits dans l'édition générale..... elles sont souvent décevantes.